



Les salariés d'une association peuvent-ils bénéficier d'une prime

Par **Nicolas Roumagne**, le 17/12/2009 à 14:56

Bonjour,

Nous souhaitons savoir s'il est possible de faire bénéficier les salariés d'une prime de fin d'année (d'un montant de 400€) dans notre association loi 1901 ?

Merci d'avance.